

COVID19 - Suivi des hospitalisations en Belgique.xlsx

11-24 oct 2021 (w41-42)

Taux de vaccination au 06/10/2021 : 73,31%

	Hospitalisés	Non hosp.	Totaux
Vaccinés	671	8.424.584	8.425.255
Non vaccinés	399	3.066.987	3.067.386
	1.070	11.491.571	11.492.641

Le taux d'hospitalisation total est la proportion observée, au cours de la période, entre le nombre d'individus hospitalisés et le nombre total d'habitants du pays.

Taux d'hospitalisation total par million d'individus (Nbre/Mh) **93 /Mh**

Le taux d'hospitalisation dans le groupe des vaccinés est la proportion observée, au cours de la période, entre les individus complètement vaccinés qui sont hospitalisés et le nombre total d'individus de la population qui sont vaccinés et non hospitalisés.

Taux dans le groupe des vaccinés (Nbre/Mh) **80 /Mh**

Le taux d'hospitalisation dans le groupe des non-vaccinés même définition que ci-dessus pour la fraction non vaccinée de la population.

Taux dans le groupe des non vaccinés (Nbre/Mh) **130 /Mh**

Le risque relatif (RR) est le rapport entre le taux d'hospitalisation dans le groupe des vaccinés et le taux d'hospitalisation dans le groupe des non-vaccinés.

Risque relatif d'hospitalisation **61,22%**

Signification concrète du risque relatif : Si, dans le groupe des non vaccinés, on choisit, au hasard, un nombre d'individus suffisant pour comporter 100 individus hospitalisés et qu'on choisit, dans les mêmes conditions, le même nombre d'individus dans le groupe des vaccinés, on trouvera dans ce dernier groupe, un nombre d'hospitalisés égal à la valeur du risque relatif.

La réduction du risque relatif d'hospitalisation (RR) est la différence entre le risque nul d'hospitalisation (càd 100% de réduction du risque) et le risque relatif encouru par les membres du groupe vacciné. Une forte réduction du risque relatif (proche de 100%) correspond donc à un faible risque d'hospitalisation dans le groupe vacciné.

Réduction du risque relatif (RRR = 1 - RR%) **38,78%**

La réduction du risque absolu (RRA) est la différence entre la probabilité d'hospitalisation pour un individu du groupe des non vaccinés et la probabilité d'hospitalisation pour un individu du groupe des vaccinés.

Réduction du risque absolu d'hospitalisation **0,00504%**

soit une réduction du risque absolu de : 50 sur un million.

Sources

<https://covid-19.sciensano.be/fr/covid-19-situation-epidemiologique>

<https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/structure-de-la-population>

Dr. vét. J. DE GRAVE

<https://weoo.be/covid>

19/11/2021